

L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°55 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



EDITORIAL DU PRIEUR:

LE MISSEL DES FIDÈLES ET L'ANNÉE LITURGIQUE

Beaucoup trop de fidèles, pourtant attachés à la Tradition de l'Eglise dans la Liturgie, se rendent à la Sainte Messe sans avoir avec eux leur missel. Pour ceux qui n'oublient pas ce précieux livre de vie chrétienne, la tentation est grande souvent de ne pas l'utiliser, par habitude, en suivant à la rigueur les prières de l'ordinaire, mais en se contentant d'écouter les lectures en langue vernaculaire de l'Épître et de l'Évangile, sans suivre intégralement les autres textes de la liturgie du jour. Ce faisant, ils risquent très fortement de passer à côté de grandes grâces, des grâces spécifiques de chaque jour. Quel dommage!

Il y a pourtant une très grande similitude entre les grâces obtenues par la méditation des mystères du Rosaire, celles obtenues par une retraite selon la méthode de Saint Ignace de Loyola, et celle obtenues par l'union d'esprit et de cœur à la Sainte Liturgie, en s'associant dans la prière quotidienne à chaque temps ou à chaque fête du temps liturgique. Cette similitude se trouve dans la grâce propre que chaque mystère de la vie du Christ comporte, pour peu que le chrétien s'y associe par la foi et la prière. Mais dans la liturgie, qui est la prière officielle de l'Église, cette grâce peut être obtenue non seulement par les dispositions qu'elle donne à ceux qui prient, mais encore par la puissance de la communion des saints, par la sainteté de l'Église elle-même, épouse et Corps mystique du Christ.

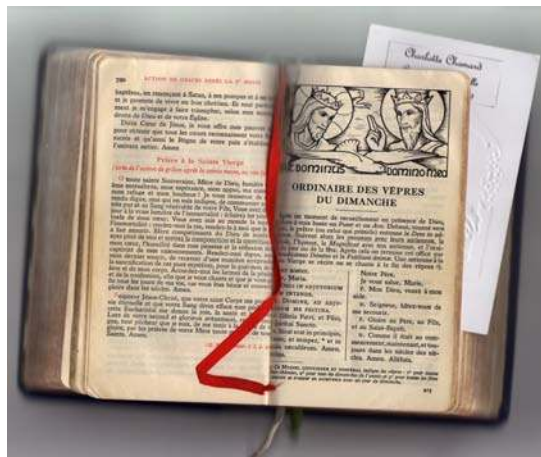
Dom Marmion, dans « Le Christ dans ses mystères » explique très bien le principe de ces grâces. Il explique d'abord que « Les mystères du Christ nous appartiennent », pour trois raisons:

- parce que le Christ les a vécus pour nous: « propter nos, et propter nostram salutem », le Christ a mérité, par tous les actes de sa vie terrestre que tous nos actes soient sanctifiés;
- parce qu'en eux, le Christ est notre

exemplaire, notre modèle: sa vie marque les étapes que nous devons refaire après lui, en lui;

• pour une raison plus profonde encore, parce que dans ses mystères, le Christ ne fait qu'un avec nous: tout ce qui est à lui est à nous, nous sommes saints de sa sainteté...n'est-ce pas la grâce de la Sainte-Eucharistie, centre de tout le culte liturgique et plus grand de tous les sacrements?

Or, l'Église est « comme une prolongation, à travers les âges, de l'Incarnation; elle remplace Jésus auprès de nous. De même que sa Tradition est la Parole de Vérité, qui nous instruit de Dieu et de ses mystères, de même son culte public est la Vie de Dieu en Jésus-Christ continuée ici-bas. « C'est surtout par la liturgie que l'Église éduque, élève l'âme de ses enfants pour les rendre semblables à Jésus et parfaire ainsi cette copie du Christ qui est la forme même de notre prédestination. » Guidée par l'Esprit Saint, l'Église déroule chaque année sous les yeux de ses enfants le



cycle complet des mystères du Christ: par le choix des rites, des passages de la Sainte-Écriture, de l'agencement et de la proportion des fêtes, elle fait naître dans nos cœurs les dispositions requises pour que nous assimilions le fruit spirituel de chacun d'eux.

Alors, ne manquez pas, non seulement pour la Messe, mais aussi pour votre prière personnelle, d'utiliser votre missel, pas seulement pour y retrouver les prières communes de chaque jour, mais pour prêter attention aux singularités de chaque temps liturgique, à la grâce propre que peut donner la fête du saint de chaque jour. La seule lecture quotidienne de la Collecte du jour, est à la fois une source de méditations et une prière modèle pour s'associer au culte public de l'Église. Nul doute qu'ainsi, vous participerez dès ici-bas, avec le bonheur qui en découle, à la Gloire du Christ dans le ciel, entouré de sa Sainte Mère, des Anges, et de tous les Saints ■



Le mois dernier, la vertu nous était apparue comme la clef du bonheur. Nous parvenons alors à la question cruciale : comment assurer chez nos enfants la croissance de ces ressources pour le bien ?

DISTINGUER LES VERTUS

Une première distinction s'impose : Dieu met à notre disposition les vertus naturelles et les vertus surnaturelles. Les vertus naturelles permettent de bien exercer notre « métier d'homme » et elles correspondent donc au bonheur naturel que Dieu permet ici bas. Les vertus surnaturelles nous permettent d'avancer sur le chemin qui nous mène au Ciel : ce sont celles de l'enfant de Dieu, elles sont donc principalement visées par le chrétien. Un abîme les séparent : c'est le monde du divin d'un côté, le monde humain de l'autre.

Les vertus naturelles croissent par répétition des actes (et pour cette raison, sont appelées acquises) tandis que les surnaturelles sont infusées (« versées ») par Dieu dans l'âme.

Autre différence : les vertus naturelles ont une mesure naturelle car leur motif est naturel. Les vertus surnaturelles ont une mesure surnaturelle car leur motif est divin. Prenons l'exemple de la tempérance dans la nourriture. Le tempérant naturel mangera selon une quantité qui lui permettra de favoriser sa vie intellectuelle et sa santé physique. Le chrétien, lui, se mortifiera car il sait que le péché originel a déposé en lui des faiblesses qu'il faut soigner et parce qu'il veut s'associer aux souffrances de Jésus-Christ, Tête du Corps Mystique auquel il appartient.

GRANDIR DANS LES VERTUS SURNATURELLES

L'Église insiste : seul Dieu est cause « directe » dans le progrès des vertus morales infuses. Leur croissance s'obtient donc par les moyens qui dispensent la grâce à savoir, principalement, la prière et la réception fréquente des sacrements. Combien

NOUVELLES DU PRÉAU

d'enfants sont anémiés dans leur force pour le bien parce qu'ils ne reçoivent pas les sacrements suffisamment souvent, ou bien sans la préparation qui convient ! Le sacrement de pénitence a en particulier une efficacité propre pour fortifier dans le bien face aux tentations.

De plus, l'exercice des vertus surnaturelles prépare à leur augmentation. En effet, tout acte de vertu surnaturelle mérite au temps choisi par Dieu son accroissement.



Léon XIII (tableau du couvent St Martin à Compostelle)

Chaque acte conduit comme une sorte d'accumulation de sève qui produira la floraison au temps voulu. Le progrès des différentes vertus surnaturelles est connexe : une vertu progresse et les autres en profitent selon une mesure propre. On compare les vertus aux doigts d'une main : lorsqu'une partie de la main s'élève, les autres suivent. Ainsi, les efforts de vertu d'un enfant dans un domaine qui lui est plus aisé par tempérament ou par habitude profiteront aux vertus où il a plus de difficultés. Certains enfants auront ainsi intérêt à s'appliquer à une vertu dominante chez eux ; cela pourra les aider à surmonter des difficultés dans d'autres domaines.

BIEN HIÉRARCHISER LES VERTUS

Bien évidemment, ce sont les vertus théologiques qui ont primauté

absolue parmi les vertus surnaturelles : les vertus morales (qui s'articulent autour des vertus cardinales que sont la prudence, la justice, la force et la tempérance) sont à leur service. Saint Thomas d'Aquin use d'une très belle image pour le traduire. Les vertus cardinales (du latin « cardo » qui signifie « gond ») s'appellent ainsi car elles « ouvrent » sur le monde théologal. En rester au domaine moral, c'est ouvrir la porte tout en demeurant sur le seuil. Si nous exerçons les vertus morales, ce n'est pas par coquetterie pour notre âme ou bien parce que nous ne pouvons pas sans elles avoir une vie digne de l'homme, mais ultimement pour nous préparer à la connaissance, au désir et à l'amour de Dieu. Cela signifie que la juste mesure dans les vertus morales sera donnée par les impératifs de la vie contemplative, qui est la vie que Dieu veut pour tout chrétien. On exercera la tempérance, on se détachera des créatures pour mieux contempler Dieu.

Les résolutions des enfants ne devront pas porter exclusivement sur les vertus morales. Bien facilement, on pensera seulement à encourager l'enfant à ne concentrer ses efforts que sur la lutte contre la gourmandise, la colère ou la paresse, en oubliant le rôle premier des vertus théologiques. Il y a place pour s'appliquer à nourrir sa foi, nourrir sa course vers Dieu par son désir du Ciel (espérance), à s'exercer à faire tout par amour pour Dieu et à travailler au bien surnaturel du prochain par la prière et l'offrande des peines (charité). Il est souvent souhaitable de prendre une résolution dans le domaine théologal et une dans l'ordre moral. Les vertus théologiques en progressant entraînent dans leur sillage les vertus morales, ne l'oublions pas.

Au sein même des vertus morales, il y a une hiérarchie. C'est ce que nous rappelle le pape Léon XIII dans sa lettre *Testem Benevolentiae* sur l'américanisme (1899).

L'esprit contemporain « partage comme en deux classes toutes les vertus chrétiennes [morales surnaturelles] : les passives et les actives, suivant leur expression. » Parmi



les vertus « actives », il semble placer les vertus relevant de la force dans son aspect « offensif », de la justice humaine et de la prudence. Ce sont les vertus qu'il attribue aux « hommes d'action ». Elles sont attrayantes pour l'homme moderne, car elles permettent d'aboutir à des résultats palpables ! Elles semblent productives, riches en efficacité pratique. Aux vertus « passives », se rattacherait celles du domaine de la tempérance (humilité, sobriété, chasteté...) et certaines vertus sociales (obéissance...). L'américanisme dénoncé par le Pape soutient que « les premières convenaient mieux aux siècles passés, tandis que les secondes sont mieux adaptées au temps présent. »

Que faut-il penser de cette division des vertus ? « La réponse est évidente, car de vertu vraiment passive, il n'en existe pas et il n'en peut exister » car la vertu est une perfection d'une de nos facultés et donc quelque chose qui exclut la pure passivité. Les vertus de vraie humilité, de patience et de mortification sont éminemment « actives ». Combien d'énergie ne faut-il pas pour se dominer dans la patience, pour se mettre à sa place par l'humilité !



Cardinal Pie, évêque de Poitiers

Cette prétendue primauté des « vertus actives » est contraire à l'enseignement de l'évangile. Jésus-Christ ne cesse d'insister sur les « vertus passives » « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ». A sa suite, l'Église a présenté comme l'idéal de la vie chrétienne la vie religieuse qui emploie de façon

privilegiée les armes des « vertus passives », en particulier dans les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Le grand maître du monachisme européen, saint Benoît, établit les échelons vers la sainteté consommée selon les degrés de l'humilité. Les vertus passives ont « un rapport spécial avec Dieu et une affinité avec les vertus théologiques. » (P. Garrigou Lagrange). Ce sont elles qui y préparent le plus directement.

Les enfants courent le risque de ne pas savoir apprécier les vertus les plus discrètes (humilité, obéissance) et n'être attiré que par les vertus qui leur apparaissent avoir du panache (force). Veillons à ce que leurs lectures leur inspirent la vraie hiérarchie des vertus pour un progrès selon les voies de Dieu. Par exemple, un héros qui a brillé par son commandement ne sera admirable que s'il a brillé aussi dans les vertus appelées bien à tort passives, dans l'exercice même de son autorité.

Le mois prochain, nous examinerons le rapport entre les vertus surnaturelles et les vertus naturelles dans l'éducation ■

UNE PREMIÈRE POUR NOTRE ÉCOLE !



L'École Saint-Ferréol est présente à la célèbre Foire aux Santons sur la non moins célèbre Canebière à Marseille du 20 novembre au 02 décembre inclus.

Venez nombreux nous faire le plaisir d'une petite visite... avec les enfants bien-sûr car nous sommes situés juste à côté du manège Belle-Epoque en face du Palais de la Chambre de Commerce !

Pour la circonstance l'Atelier des Mamans a fait tourner ses navettes à plein régime et le frère Pascal a établi un « tour de garde » auprès des parents et des paroissiens.

Nos offres sont nombreuses et variées, adaptées à l'atmosphère d'espérance, de joie et d'attente (c'est l'Avent !) qui précède la venue de notre Créateur en ce monde.

Merci à M. Marc L. Besson Chef de Service « Foire et Manifestations » de la Ville de Marseille qui a bien voulu accueillir favorablement notre demande de chalet ■



BILAN D'UN MOTU PROPRIO EN PROVENCE

REFLEXIONS D'UN SIMPLE PRÊTRE

... PAR M. L'ABBÉ ÉTIENNE BEAUVAIS



Il s'agit ici des réflexions d'un prêtre (de la Fraternité Saint-Pie X) ayant charge d'âmes et pour cette raison, soucieux du chemin que prennent certaines d'entre elles : c'est une dimension qui échappe à beaucoup des « bilans » qu'on peut lire trois ans après la promulgation du Motu proprio dans la presse à tendance traditionnelle et chez quelques-uns de nos fidèles.

Lorsque, par le Motu proprio du 7 juillet 2007 la « Messe de toujours » a retrouvé un certain droit de cité indûment confisqué par l'imposition arbitraire de la réforme liturgique issue du dernier Concile, les avis des prêtres au sein même de la Fraternité Saint-Pie X ont été, il est vrai, assez divergents, oscillant entre la perspective positive de voir de nombreux prêtres (re)découvrir ce trésor inestimable de la foi catholique et la crainte négative d'une tentative de récupération des fidèles dirigée contre cette Fraternité sacerdotale.

Au terme des trois années que le Motu proprio s'était donné, le constat général est celui-ci : un intérêt réel des jeunes prêtres diocésains pour la liturgie traditionnelle, une opposition des évêques surtout en France... et la dispersion de certains fidèles vers les différents « centres » de messe.

Est-ce vraiment pour le bien des âmes ?

Il y a plus de messes traditionnelles célébrées...

La chose est incontestable en Provence (diocèses de Toulon-Fréjus, Avignon, Marseille, Aix-Arles), mais parler d'une « multiplication » des messes est exagéré.

À la forte implantation de la Fraternité Saint-Pie X (voir en dernière page les lieux et horaires) s'ajoutaient déjà quelques centres antérieurs au Motu proprio desservis par des prêtres diocésains ou d'Instituts divers. Ces chapelles et églises demeurent ; quelques autres s'y sont ajoutées : environ 7 au total dont 5 pour le seul diocèse de Toulon-Fréjus. Et des demandes sont en cours (Cavaillon, Apt ?).

Cependant des changements notables sont intervenus visiblement destinés à mieux structurer ces centres et à en circonscrire l'apostolat : sauf à Toulon où l'église Saint-François-de-Paule a été constituée en « paroisse personnelle », aucune des paroisses où se célèbrent la messe traditionnelle n'est exclusivement « traditionnelle » : la messe elle-même y subit souvent de regrettables mélanges (messe « Pie-Paul »...) et les autres sacrements sont rarement donnés selon le rituel de 1962. Quant aux simples chapelles, elles sont limitées à la célébration de la seule messe : n'étant pas constituées en paroisse, on y

invite les fidèles à rejoindre leur paroisse respective (moderne) pour y recevoir les autres sacrements, selon le rituel de l'après Concile sauf à y demander expressément le rituel de 1962 comme le prévoit d'ailleurs le Motu proprio, mais en réalité accordé selon le bon vouloir du curé ou la plupart du temps de son évêque... À moins encore de faire appel à un prêtre « ami » issu d'un Institut reconnu par Rome ou toléré par l'évêque du lieu.

Assurément dans les contacts que la Fraternité Saint-Pie X entretient avec certains prêtres diocésains (jeunes pour la plupart), on assiste à un **intérêt réel pour la tradition liturgique de l'Église** : respect du sacré et piété édifiante y sont encourageants et à encourager, **mais sans la doctrine**. Une génération de prêtres d'aspect traditionnel apparaît : elle est soucieuse d'entretenir l'idéal sacerdotal mais n'a pas l'assise profonde d'une doctrine forte nourrie à la Tradition...

À leur décharge, dénonçons ici l'autoritarisme dont l'fait preuve la majorité des évêques sur les curés, ne leur laissant pas l'initiative que, pourtant, le Motu Proprio leur accorde. Plus insidieusement, afin d'éviter tout « débordement », certains évêques semblent se montrer assez larges dans leur concession en faveur de la messe traditionnelle : ainsi l'évêque de Toulon a bien voulu créer une paroisse personnelle ; celui d'Avignon a créé un Institut sacerdotal destiné à former liturgiquement et suivre spirituellement les prêtres désireux de célébrer dans l'ancien rite ; mais, précisent les statuts, pas exclusivement le rite traditionnel ! Craint-on que l'ancien rite prenne la place du rite réformé dans le cœur du prêtre ? Serait-ce un aveu implicite de sa supériorité et de sa force attractive de sanctification ?

Enfin, il faut noter encore ceci : la plupart des centres de messes de la Fraternité Saint-Pie X en Provence se sont vus « doublés » d'une paroisse d'aspect traditionnel : un prêtre y a été installé, portant soutane, célébrant une liturgie (de Paul VI) « avec du latin », exposant volontiers le Saint-Sacrement... et attirant certains de nos fidèles peu formés et trop sensibles aux seuls aspects extérieurs. Ici aussi, mais du côté des fidèles, il y a la piété sans la doctrine.

Signalons encore quelques déclarations publiques ou privées de quelques moines ou prêtres d'instituts *Ecclesia Dei* mettant en garde les fidèles contre la Fraternité Saint-Pie X et une soi-disant « invalidité de ses sacrements » : ses évêques ne sont plus excommuniés mais ses prêtres restes frappés de *suspens*, disent-ils.

En revanche, il serait injuste de ne pas signaler quelques facilités accordées par Mgr Claude Feidt (diocèse d'Aix-Arles) pour la célébration de mariages (messe et consentement des époux) dans des églises paroissiales par un prêtre de la Fraternité Saint-Pie X. Mais ce ne sont que des occasions sporadiques non suivies d'effets à long terme sur la paroisse elle-même.

Bref c'est à une avancée timide mais réelle de la messe traditionnelle que nous assistons, mais dans une confusion liturgique plus grande encore, où tout paraît organisé pour isoler la Fraternité Saint-Pie X (sauf rares exceptions) d'une quelconque influence sur les prêtres et auprès des fidèles.

Ainsi, par manière d'exemple tout récent, pour l'enterrement d'un fidèle, le prêtre de la Fraternité Saint-Pie X s'étant vu interdire toute célébration, même la seule absoute, l'évêque permit la célébration exclusivement par un prêtre du Christ-Roi, seul Institut agréé dans le diocèse (sic) tandis qu'on apprenait que s'était « célébré » quelques semaines auparavant dans la même église un « mariage » islamo-chrétien avec lecture du Coran...

Mais les fidèles de la Tradition y sont plus dispersés.

Quels sont les effets du Motu Proprio sur les fidèles ?

À l'annonce du Motu Proprio puis de la levée des excommunications frappant les quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X, il y eut bien quelques têtes nouvelles, un peu intimidées d'être chez les « intégristes » ou enthousiasmées de trouver enfin une famille spirituelle. Mais en même temps nos chapelles du Sud ont vu et voient encore partir peu à peu un nombre certain de fidèles.

À ce dernier constat, il y a d'objectives raisons conjoncturelles : mutations professionnelles, installation des familles nombreuses près des écoles secondaires vraiment catholiques, vieillissement de l'« ancienne garde » et creux dans les générations...

Il y a également des raisons secondaires et très subjectives qui servent bien souvent de prétexte à cacher une certaine lassitude devant la durée du combat de la Tradition : fatigue, difficultés de stationnement (sic), changements des prêtres...

Il y a réellement le rôle persuasif de certains prêtres diocésains conservateurs (et des Instituts *Ecclesia Dei*) auprès des familles de leur paroisse ou de leur connaissance, avec l'espoir en retour pour ces familles de pouvoir par elles-mêmes amener leur curé à la Tradition...

Mais sans formation doctrinale solide, comment résister ? Comment prendre efficacement les armes d'un combat dont on est fatigué et auquel surtout on est mal préparé ?

Hélas, on ne le voit que trop, dans ces familles la foi finit tôt ou tard par se diluer : messe de Paul VI (« mais elle est en latin et bien dite ! »), messe le samedi soir, concessions dans l'éducation des enfants, dans les tenues vestimentaires, sur la morale chrétienne du mariage...

Ces familles ont-elles abandonné le combat de la Tradition ? Non, répondent-elles à leurs anciens pasteurs inquiets.

Alors où allez-vous donc à la messe ? Par ci, par là... tel le papillon en quête de la fleur la plus belle et la plus satisfaisante à son goût...

Mesure-t-on tout le **relativisme** qui s'introduit dans cette façon de vivre sa Foi ? Rien ne peut se construire. Comment réagiront les enfants quand ils seront en âge de décider par eux-mêmes ? Souvent ils finiront par être indifférents à ces « querelles de curés » parce que leur éducation de la foi n'a reposé que sur des arguments mondains.

Comment alors ne pas laisser croire à nos opposants qu'en définitive notre attachement à la liturgie traditionnelle n'est pas uniquement sentimental, alors qu'il est en réalité essentiellement doctrinal ?

Et pour le prêtre en charge de ces âmes, comment ne pas voir se profiler parfois l'ombre du découragement devant la ruine partielle ou totale qu'il pressent ? Ce sont des âmes qu'on lui vole et pour lesquelles il aurait aimé encore se donner : n'est-ce pas l'idéal sacerdotal transmis par Mgr Lefebvre et qui attire justement une nouvelle génération de prêtres. Nous continuerons malgré tout de semer car de ce que le semeur lance, il est du grain qui tombe aussi dans la bonne terre et qui lève et murit. Ainsi il est des familles dont la **fidélité doctrinale** à l'Église de toujours avant d'être à la seule Fraternité Saint-Pie X est une arme d'apostolat auprès de leur curé de paroisse qui nous témoigne alors de son admiration et le convainc peu à peu du bon combat de la Foi. C'est là notre joie et notre espoir pour la Sainte Église et le salut des âmes ! Mais quel dommage pour tant d'autres...

Abbé Etienne Beauvais



POURQUOI S'EN PRIVER...? PAR M. L'ABBÉ VIGNE



Notre-Seigneur veut tous nous pénétrer, veut nous aimer complètement, totalement sans réticence. Il suffit de Lui ouvrir notre âme. Mais nous n'ouvrons la porte qu'à quelqu'un que nous reconnaissons. Or, il est justement difficile de voir Dieu. Pourtant Il existe bien et Il est très proche de chacun d'entre nous. Il est la Lumière sans laquelle nous n'existerions pas. Il ne nous fuit pas, autrement comment recevriions-nous la vie ?

Il s'est comme caché par la condescendance pour notre misère. En effet, notre nature sensible, si faible et qui de plus est blessée par le péché, ne pourrait pas supporter l'excellence de La Bonté Divine. Nous ne pourrions que défailir à la vue de Dieu tel qu'Il est, sans même avoir pu Lui ouvrir notre âme.

Aussi, Dieu a commencé par se cacher derrière le voile des réalités sensibles, lesquelles sont à notre portée, dans le but de nous permettre de Le reconnaître. S'Il nous a donné des yeux et des oreilles, c'est pour voir et entendre les créatures, et ce, afin d'adorer et de servir le Créateur.

Hélas, comme le dit St Paul (Rom. 1, 19) : « ce qui peut se connaître de Dieu, est manifeste parmi eux : Dieu le leur a manifesté. En effet ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres. » St Paul conclut que les païens, qui n'ont pas la Révélation, sont tout de même inexcusables de ne pas reconnaître Dieu. Aussi Dieu les a-t-il livrés, à leurs passions. Ces dernières agissent comme un feu qui, dans un premier temps, réjouit agréablement l'âme pour ensuite la laisser triste, desséchée à un tel point qu'elle n'arrive plus à se laisser pénétrer par la grâce de Dieu. C'est le matérialisme dont l'effet propre est la tristesse.

Le Père va envoyer le Fils auprès des hommes. Le Verbe va alors

s'incarner dans une nature humaine, avec laquelle il va prendre tous nos péchés. Un médecin peut-il faire plus que de se pencher sur le malade impuissant et de lui prendre ses maladies ? Alors que le Verbe s'est rendu visible, le pécheur va le repousser et le condamner. Seule la Sainte Vierge et ceux qui lui sont fidèles voient le Verbe envoyé par le Père qui communique la Lumière dans nos âmes.

L'Eglise continue, contre vents et marais, la mission du Sauveur par la prédication de la Foi, l'administration des sacrements, et la pratique de la sainteté. Dieu ne se cache plus derrière le voile des créatures mais se révèle dans la lumière de la Foi, dans l'Eucharistie



Sagesse et réalisme : Jésus artisan

et dans son Corps mystique. Cela commence le jour de Noël où les créatures du Ciel et de la Terre laissent apparaître la réalité du Verbe incarné.

Hélas un fléau moderne nous menace de cécité spirituelle : le virtuel. Ce dernier n'est pas mauvais en soi, tant qu'il n'est pas ordonné à nous *déconnecter* du réel et donc de Dieu. Autant il est capital de s'élever, à partir de la connaissance des réalités sensibles, au monde spirituel invisible mais réel, autant il est néfaste d'utiliser la connaissance sensible

pour se fabriquer un monde visible mais irréel. Ce dernier n'étant rien d'autre qu'une singerie sans vie de la création, qui, grâce aux prodiges techniques, aurait de quoi séduire les élus eux-mêmes, si c'était possible. Se renouvelant toujours de plus en plus vite pour perdurer, il est comme un vent funeste qui déshydrate l'âme déjà brûlée par les passions. L'âme est encore plus indisposée à recevoir la grâce, cette eau vive qui seule peut la désaltérer. Alors, l'homme désenchanté trouve insipide tout ce qui est en dehors de son *écran informatique*. Cet état est pire que celui de la tristesse.

Méfions-nous, car nous sommes tous confrontés à l'usage des multimédias : l'ordinateur, le téléphone, la radio, i-phone, i-pad, i-???. Sans le retour au réel, à la connaissance directe des choses qui nous entourent, nous ne pouvons que difficilement profiter de notre foi. Nous serons plus inexcusables que les païens au temps de saint Paul.

Pourquoi se priver du réel, sans lequel nous ne pouvons pas ouvrir les portes à la Lumière du Verbe ?

En ce temps de l'Avent, mettre de côté les vidéos et tout le reste, s'interdire l'usage intempestif de l'ordinateur seraient de bonnes mortifications de l'imagination et des passions qui en dépendent. L'âme trouverait plus facilement et allègrement la voie de la sainteté.

Réapprenons à nous approprier les créatures pour ce pourquoi elles sont faites : le retour au seul Dieu véritable. Nous y retrouverons le sens du sacrifice. Préférons les relations avec le contact humain plutôt qu'avec celui de l'électronique, avec les humiliations que cela comporte. Retrouvons la simplicité de l'âme d'un enfant. Alors les vérités de la Foi porteront les mystères de Dieu encore plus loin dans l'âme. La vue de la crèche sera l'occasion d'une joie indicible. Pourquoi s'en priver ? ■

ACTIVITÉS PAROISSIALES À MARSEILLE

Cercle des ados : loisirs et formation chrétienne : M. l'abbé BEAUVAIS

Scouts : Groupe Saint Vincent de-Paul; responsable M. GANAY, aumônier : M. l'abbé BEAUVAIS

Œuvre Saint-Vincent-de-Paul : responsable M. Alain du Crest ; aumônier : M. l'abbé BEAUVAIS

Jeunes Catholiques de Provence-Association Etudiants Catholiques de Provence : à Aix-en-Provence : aumônier M. l'abbé Vigne.

CARNET PAROISSIAL

Baptêmes : C^{elle} de l'Immaculée Conception à Aix-en Provence : Paul-Marie Pouplier le 27 Novembre 2010
 Église de la Mission de France-S^t Pie X à Marseille: Albane Motte le 30 octobre 2010
Sépulture : Chapelle de l'Immaculée Conception à Marseille : Madame Escota-Traclet le mercredi 24 novembre 2010

CALENDRIER DU MOIS

Vendredi 03 : Adoration du Saint-Sacrement (Chapelle de l'Immaculée Conception, rue de Lodi)
Dimanche 05 : église St Pie X : Ouverture de la procure après la Grand-Messe
Mercredi 08 : **Fête de l'Immaculée Conception** : église de la mission de France S^t Pie X, à **17h30**,
Vêpres solennelles suivies à 18h15 de la procession jusqu'à la Vierge Dorée
puis à 19h30 de la messe solennelle chantée par les enfants de l'école Saint-Ferréol.
Samedi 11 : Croisade Eucharistique et conférence des Foyers Chrétiens à 15h30 au Prieuré.
Dimanche 19 : Vente de confiseries de Noël à la sortie de toutes les chapelles (cf encadré)
Mardi 21 : Spectacle de Noël de l'École Saint-Ferréol à 14h45.
Vendredi 24 : **Veillée de Noël à partir de 23h00, suivie de la messe de Minuit.**
Samedi 25 : Noël : messe du jour de Noël dans toutes les chapelles aux horaires habituels

À NOTER DÈS MAINTENANT SUR VOTRE AGENDA

Dimanche 16 janvier à 14h00, venez nombreux au

Grand Loto organisé au profit de **l'école Saint-Ferréol**

Centre municipal d'animation, 194 Bd Charles Kaddouz Marseille 12^{ème}

Aidez-nous à la confection des paniers garnis en offrant à l'école des lots alimentaires non périmés



L'année liturgique racontée aux enfants

par Marthe Magnin (464 pages couleur, 35 €)

L'auteur a repris le style de la Comtesse de Ségur pour conter aux enfants les richesses de l'année liturgique. Les thèmes divers sont évoqués de l'origine des fêtes liturgiques, en passant par les enseignements de l'évangile jusqu'aux coutumes chrétiennes. Le tout est largement illustré. Cet ouvrage n'est pas destiné aux enfants directement mais aux mamans et aux grands-mères qui trouveront là tout ce qu'il faut pour initier les enfants aux trésors de la liturgie. De quoi entretenir son âme d'enfant. Un beau cadeau à offrir à l'occasion de Noël !

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

VENTE DE CONFISERIES AU PROFIT DE L'ÉCOLE SAINT-FERRÉOL

Les traditionnelles confiseries de Noël seront mises en vente au profit de l'Ecole Saint-Ferréol le dimanche 19 décembre dans toutes les chapelles.

De nombreuses nouveautés cette année, dont des tartes Tatin réalisées par un professionnel !

FORMATION RELIGIEUSE

Enfants (tous niveaux) : catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h 30 tous les mercredis

Adultes : En période scolaire, catéchisme les lundis de 15h30 à 16h30 au prieuré, par M. l'abbé Callier

Deux mardis par mois, conférence : « Actualités & Formation chrétienne à 20h00 par M. l'abbé Radier

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Marie-Théophane : conférences spirituelles pour dames

Chorale de Saint Pie X : Répétitions tous les jeudis à 20h au Prieuré.

Aix en Provence

Chapelle de l'Immaculée Conception

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Horaire des messes :

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

1^{er} vendredi du mois : messe à 18h30

1^{er} samedi du mois : messe à 11h00

Carnoux

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Horaire des messes

Dimanche et fêtes : 08h30

Avignon (tel. N° 04 90 86 30 62)

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie

Horaire des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1^{er} vendredi du mois : 17h00, adoration

18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue

**Alleins**

Chapelle des Pénitents Blancs rue Frédéric Mistral

Horaire des messes : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois :

17h30 : confessions 18h00 : messe chantée

Marseille**Horaire des messes**

Chapelle de l'Immaculée Conception 14 bis rue de Lodi Marseille 6 ^{ème}	Église de la Mission de France-Saint Pie X 44 rue Tapis vert Marseille 1 ^{er}	Prieuré Saint Ferréol 40 chemin de Fondacle Marseille 12 ^{ème}
Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au Vendredi	Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S ^t Sacrement 19h15 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse	Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi , messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30

Permanences des prêtres

Chapelle de l'Immaculée Conception
le lundi de 09h00 à 11h30 : Abbé Radier
Le 1^{er} vendredi du mois : Adoration du T.S. Sacrement de 21h00 à minuit

Église de la Mission de France-Saint Pie X
Abbé Radier : Mardi (sur rendez-vous) et Samedi
Abbé Callier : Mercredi et 1^{er} Vendredi du mois

Abbé Beauvais : Jeudi
Abbé Vigne : Lundi et vendredi
sauf 1^{er} vendredi du mois

16h00 à 18h00 : Permanence
18h00 : Chapelet

Tous les jeudis à 17h50 : Salut du Très Saint Sacrement

Coordonnées téléphoniques

Prieuré Saint Ferréol : 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72
✉ prieuresaintferreol@orange.fr

Église de la Mission de France-Saint Pie X : 04 91 91 67 16

Chapelle de l'Immaculée Conception : 04 91 47 22 88

École Saint-Ferréol 04 91 88 03 42

Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol

En semaine : 09h30 à 12h00 [Frère Bernard] 16h00 à 18h00 [Frère Bernard ou Mme Pernet]

Merci de bien vouloir respecter ces deux créneaux en n'appelant en dehors de ces horaires qu'en cas d'urgence

Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € ou plus Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO

L'ACAMPADO

40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Tél.04 91 87 00 50

Directeur de publication : **Abbé Jean-Luc Radier** Dépôt légal: 28 janvier 2010 Maquette et impression par nos soins